



LE MASSACRE DE FOURMIES

HISTOIRE DU 1^{ER} MAI

Décret du 2 mars 1848

"Parce qu'un travail manuel trop prolongé non seulement ruine la santé mais en empêchant de cultiver son intelligence, porte atteinte à la dignité de l'homme" :

La II^{ème} République, par voie de décret réduit d'une heure la journée de travail. Elle passe à dix heures à Paris et à onze heures en province. Sous la pression du patronat, ce décret est abrogé quelques mois plus tard, le 9 septembre.

1868 : Le gouvernement américain accorde, la journée de huit heures à tous les journaliers ouvriers, artisans, employés par l'administration fédérale.

1884 : Congrès de l'American Federation of Labor à l'occasion de ce quatrième congrès qui se tient à Chicago, pour la première fois dans l'histoire du mouvement ouvrier est lancée l'idée d'organiser une manifestation un 1^{er} mai afin d'aboutir à la journée de huit heures. Les congressistes de l'époque ambitionnent d'atteindre leur objectif le 1^{er} mai 1886.

1886 : Le 1^{er} mai à Chicago éclate une grève. Elle sera suivie le 3 mai d'une manifestation des grévistes qui sera violemment réprimée par la police. Le bilan officiel des victimes sera de 6 morts et 50 blessés. Le lendemain, au cours d'une grande manifestation de protestation une bombe est lancée contre les forces de police, lesquelles tirent sur la foule. Jamais le bilan exact des victimes ne sera communiqué. En revanche des militants seront par la suite arrêtés, condamnés sans preuve et exécutés.

1889 : C'est à Paris qu'a lieu le Congrès de la II^{ème} Internationale, l'année même du premier centenaire de la Révolution Française que blanquistes et guedistes tiennent au 42 rue Rochechouart. C'est le deuxième congrès de l'Internationale Socialiste. Ce congrès décide qu'il sera "organisé une grande manifestation à date fixe de manière que dans tous les pays et dans toutes les villes à la fois, le même jour convenu, les travailleurs mettent les pouvoirs publics en demeure de réduire légalement à huit heures la journée de travail et d'appliquer les autres résolutions du congrès. Attendu qu'une semblable manifestation a déjà été décidée pour le 1er mai 1890, cette date est adoptée pour la manifestation.

1891 : FOURMIES

Le 1er mai, dans une petite ville du nord de la France, une manifestation pacifique se rend en cortège à la mairie. La troupe tire à bout portant sur la foule. Parmi les morts, huit victimes ont moins de vingt et un ans, dont la jeune ouvrière Marie Blondeau, et un jeune conscrit du nom d'Edouard Giloteaux. Habillée de blanc et les bras couverts de fleurs, Marie Blondeau restera longtemps dans l'imagerie populaire comme une sorte de Vierge Profane.

1919 : Fin de la première guerre mondiale : voilà l'avènement de la journée de huit heures. La loi du 23 avril sur les huit heures est publiée au journal officiel. Le 22 juin est signé (pour la France par Georges Clémenceau, par le président Wilson pour les Etats-Unis et par Lloyd George pour la Grande-Bretagne) le traité de Versailles qui fixe "l'adoption de la journée de huit heures ou de la semaine de quarante huit heures comme but à atteindre partout où elle n'a pas encore été obtenue". La fin de la guerre est aussi l'occasion de mettre en place la Société des



Le 1^{er} mai 2008...

à vos revendications !!!

Le symbole du 1^{er} mai, bien avant le muguet, a été la fleur d'églantine.

Nations (SDN), ainsi que l'Organisation Internationale du travail (OIT). Dès lors, les manifestations du 1^{er} mai porteront d'autres revendications que la journée de huit heures tout en poursuivant ce grand rêve prolétarien de l'époque : la société libérée du travail contraint.

1929 : Dans l'histoire sociale et politique allemande, ce jour du 1^{er} mai 1929 restera marqué d'une pierre noire. Les manifestations sont interdites à Berlin par le préfet Zoot Giebel. Les manifestants passent outre l'interdiction. La répression sera sanglante. Elle fera trente trois morts et deux cent blessés. La division entre les communistes et les socialistes est à son comble.

1936 : Dans l'histoire du 1^{er} mai, l'année 1936 est certainement l'une des plus importantes. Plusieurs événements vont la marquer. D'abord, au mois de mars se tient le congrès au cours duquel la CGT se réunifie. Ensuite, la manifestation du 1er mai tombe deux jours avant les élections législatives qui vont porter au pouvoir les forces politiques du FRONT POPULAIRE. Enfin, après un mouvement de grève mémorable, sont signés en juin les accords de Matignon qui légalisent la semaine de quarante heures, les congés payés ainsi que les conventions collectives. L'année suivante le 1^{er} mai 1937 aura lieu, sans doute la plus grande manifestation jamais organisée en France.

1941 : Si la notion de fête du Travail n'est pas une intention de la génération des années 40 puisqu'on trouve cette formule sous la plume de Jules Guesde dès 1890, c'est bien le gouvernement de Vichy qui fait du 1^{er} mai 1941, par la loi Belin, un jour chômé et payé. Le 1^{er} mai devient "la fête du Travail et de la concorde nationale". Il faut néanmoins se souvenir que c'est Pétain et son gouvernement qui ont dissous les organisations syndicales ! L'idée de légaliser cette journée de manifestation internationale sera reprise à la Libération mais avec un tout autre but que la promotion de l'ordre corporatiste.

1947 : En avril 1947, sur proposition du député socialiste Daniel Mayer et avec l'accord du ministre du Travail, le communiste Ambroise Croizat, le 1^{er} mai devient dans toutes les entreprises publiques et privées un jour chômé et payé. Cependant le 1^{er} mai ne sera pas assimilé à une fête légale.

1954 : Alors que la guerre d'Indochine se termine pour les autorités françaises avec la partition du Vietnam, une autre guerre sans nom commence en Algérie. Elle va durer huit ans. Dès lors les manifestations sont interdites dans Paris.

Ne dévoyons pas le 1^{er} mai !!

Soyons revendicatifs !!

Lorsque des millions de Françaises et de Français sont en situation de précarité, avons-nous le droit de parler de la fête du travail ??

A notre sens, la seule fête du travail, c'est le jour où l'on nous remet la médaille du travail !!

CONSEIL ANNUEL DU SYNDICAT DES MINEURS FORCE OUVRIERE
 8 et 9 janvier 2008



La réunion annuelle du Conseil Syndical des Mineurs s'est tenue les 8 et 9 janvier 2008 à l'Union Départementale du Pas-de-Calais à LENS.

Jean-Baptiste KONIECZNY, Secrétaire Générale de l'U.D., ainsi que les camarades du Nord-Pas-de-Calais, ont mis une attention particulière pour accueillir les participants à la réunion.

La minute de silence observée en début de réunion en mémoire des camarades disparus, a été d'autant plus émouvante que notre camarade Wladislas SCHULZ, trésorier du syndicat des retraités Mineurs du Pas-de-Calais, est décédé le 7 janvier, la veille de la réunion.

Jean-Pierre DAMM a ensuite fait un large tour d'horizon de l'activité syndicale, en particulier en ce qui concerne le syndicat Général des Mines FO. Il a ensuite évoqué le Congrès Confédéral Force Ouvrière qui s'est tenu en juin 2007 à LILLE et qui a vu la réélection de Jean-Claude MAILLY au poste de Secrétaire Général de la Confédération, mais aussi la décision de Roland HOUPE, Trésorier de la Confédération de quitter les instances Confédérales.

Lors de ce Congrès Confédéral, le syndicat des Mineurs a rappelé aux instances confédérales, l'attachement des Retraités Mineurs aux structures syndicales. Jean-Pierre DAMM s'est félicité que 3 présidences de Caisse d'administration des CARMi aient été obtenues par FO dans le Nord-Pas-de-Calais, le Sud-Ouest et le Sud-Est de la France.

Jean-Paul de LINARES, administrateur du Conseil d'Administration de l'ANGDM a retracé l'évolution des dossiers liés à la disparition des activités de Charbonnages de France au 31 décembre 2007.

L'ampleur des questions et le traitement différencié dans certains secteurs ont amené le Conseil Syndical à prévoir une réunion avec l'ensemble de nos représentants nationaux et locaux siégeant dans les commissions de l'ANGDM, le 19 mars 2008 à PARIS.

Le Conseil Syndical a tenu à remercier Jean-Baptiste KONIECZNY et son équipe pour l'accueil chaleureux qui lui a été réservé à LENS dans l'enceinte de l'Union Départementale et l'a félicité pour la parfaite organisation des 2 journées.

Wladislas SCHULZ nous a quittés...



Notre organisation syndicale a été très affectée à la nouvelle du décès de notre camarade Wladislas SCHULZ le 7 janvier dernier.

Wladislas né à Noeux-les-Mines le 9 mars 1929, a commencé une carrière professionnelle dès l'âge de 17 ans à la Compagnie Minière du Groupe de Béthune. Après avoir effectué 18 mois de service militaire, il travaille au laboratoire de l'usine HBNPC de Noeux-les-Mines pendant 6 ans. Il est aussi moniteur de sport au centre Lyautey. Il est ensuite muté à la cokerie de Mazingarbe.

Sa carrière syndicale a commencé en 1957 avec Force Ouvrière - syndicat des Mineurs. Militant, où il rencontre Michel BIGOURD, qui lui met le pied à l'étrier de la véritable fonction syndicale. Il sera délégué syndical en 1964, puis Administrateur SSM et Union Régionale jusqu'à la mise en place de la CARMi.

Wladislas restera pour notre organisation une figure très représentative du militantisme syndical.

L'Union Départementale Force Ouvrière du Pas-de-Calais et le journal "le Militant" (qui avait consacré à Wladislas un article pour une remise de médaille d'honneur dans sa précédente édition) s'associent à sa famille pour la peine causée par sa disparition.

Au revoir Wadeck...

>> Intern@utes

Vite... www.udfo62.com

Votre site vous attend !!